

→ SDB pour classé
[Signature]

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
du 17 Mai 1986 de 8h à 11h.

Samedi le 17 Mai 1986, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a dirigé une réunion de mise au point sur les activités du CFJ de GATI.

Participaient à cette réunion :

- Monsieur MUGEMA Romuald, Secrétaire Général
- Monsieur MUNYAMBARAGA Naveisse, Directeur Général de la Jeunesse
- Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
- Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation
- Monsieur KABERA Guy, Chef de Bureau Evaluation
- Monsieur MUGABO Jean Pierre, Directeur du CFJ de GATI
- Monsieur KAMANDA Charles, ancien Directeur a.i. du CFJ de GATI
- Monsieur DRISS Jean Pierre, expert de l'ACCT
- Monsieur KAKOZA Moïse, Instructeur au CFJ de GATI,

La réunion a examiné 4 points :

1. Programme de formation en travail de cuir par Monsieur DRISS Jean Pierre, expert de l'ACCT
2. La transformation des infrastructures du CFJ de GATI
3. L'aménagement des programmes de formation au CFJ de GATI
4. Les préparatifs des visites du Chef de l'Etat au CFJ de KISARO, SAKE et GATI.

I. Le programme de formation en travail du cuir.

Le Ministre a d'abord rappelé qu'il avait donné ordre à Monsieur DRISS et KABERA Guy d'initier 20 meilleurs jeunes au travail du cuir en vue d'en faire des formateurs-cadres pour encadrer les autres jeunes du Centre et même ceux des groupements qui naîtront.

Lors de l'inspection effectuée par le Ministre en date du 15 Mai 1986, il a constaté qu'au lieu de 20 jeunes, Monsieur DRISS et l'Instructeur KAKOZA Moïse, en accord avec l'ancien Directeur du Centre, avaient pris tous les élèves du Centre.

Estimant que cette option présentait l'inconvénient de disperser des efforts sans jamais atteindre l'objectif attendu, le Ministre a recommandé de réajuster le programme.

Les intervenants ont fait remarquer les difficultés de sélection parmi les 45 élèves de deuxième année déjà initiés, le problème de reprise de la formation après le départ de DRISS, les diffi-

cultés d'occuper les 25 élèves qui ne seront pas sélectionnés, les problèmes d'emploi pour les 20 élèves sélectionnés après leur formation.

Après de longues discussions, il a été retenu que la sélection des 20 meilleurs jeunes se fera au moyen d'un test. Ils se spécialiseront dans la fabrication des ballons. Tandis que pour les 25 élèves non retenus, ils apprendront la cordonnerie.

Concernant le problème de reprise de la formation après le départ de DRISS, l'Instructeur KAKOZA continuera la formation pour avoir acquis beaucoup plus d'expériences dans le traitement du cuir.

Quant à l'emploi des 20 jeunes sélectionnés après leur formation, les meilleurs travailleront dans les ateliers du Centre pour la continuité de la production, le reste pourra animer des groupements socio-économiques ou travailler à leur compte.

II. La transformation des infrastructures.

Suivant les directives données en mars 1986, on devait apprêter les infrastructures du Centre aux activités de fabrication de ballons. On envisageait également le traitement du sisal, l'extraction du jus d'ananas ou la fabrication de concentré de tomates.

Jusqu'aujourd'hui, le bâtiment qui servait de logement à l'ex-proprétaire a été réfectionné. Il abrite actuellement un atelier, une salle de classe, deux salles d'exposition et la direction du Centre. Ces complexes conviennent aux activités de traitement du cuir.

Quant aux activités d'extraction du jus d'ananas, du traitement de sisal ou de la fabrication du concentré de tomates, des problèmes subsistent encore pour pouvoir entamer la réfection des bâtiments restants.

Ces problèmes concernent les techniques à adopter, la nature des équipements à utiliser, les infrastructures pouvant s'y prêter.

Auparavant, le Ministère avait commandé une étude à l'ISAR. Tout dernièrement, les experts de l'ACCT en visite d'inspection du Centre ont recommandé l'étude qui peut être effectuée par l'OVIBAR et les techniciens du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique une étude qui peut être menée par un Ingénieur Chimiste.

En attendant l'étude de l'ISAR, il a été décidé d'adresser une lettre au MINESUPRES en lui demandant un technicien pour mener une

étude de factibilité. Celle-ci devra préciser les techniques à adopter, les équipements nécessaires et les infrastructures qui conviennent. Une autre lettre sera adressée au Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts pour lui demander de préciser l'étendue des domaines à exploiter et des cultures à introduire pour réaliser les activités projetées.

III. L'aménagement des programmes de formation.

En tenant compte de la vocation du CFJ de GATI, la formation et la Production devront être axées essentiellement sur le travail du cuir (cordonnerie, maroquinerie, fabrication des ballons).

À cela s'ajoutera une initiation à la maçonnerie et la menuiserie, à l'agriculture et l'élevage, à la couture et aux cours généraux comme le français, la gestion coopérative, le civisme, l'hygiène et l'éducation physique.

Après de longues discussions en vue d'adopter des programmes cohérents et de les harmoniser, les participants à la réunion ont arrêté les mesures suivantes:

Pour la première année, le programme a été établi comme suit :

1. Cours généraux:

a) Agriculture et Elevage

- Les cours d'agriculture et d'élevage seront donnés par l'Agronome de la Sous-Préfecture de RWAMAGANA. Une lettre sera adressée au Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts et aux autorités concernées pour demander sa libération.
- Les jeunes suivront les cours théoriques élaborés par INADES-FORMATION.

Pour les cours pratiques, il faudra en conséquence veiller au parcellement du domaine en réservant une partie aux champs collectifs et une autre aux champs individuels. On devra se consacrer à la culture d'ananas et de tomates sur toute l'étendue du domaine cultivable, le sisal devant être planté le long des allers et des limites du domaine.

Le Ministère assistera le Centre en lui prêtant le tracteur de MAYANGE pour réaliser les travaux d'ouverture du domaine.

Il faudra pour cela contacter les Services du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts pour obtenir des charrues appropriées.

- Pour l'élevage, le choix a été dirigé dans l'immédiat à l'apiculture. Dans la suite, il faudra étudier les possibilités d'introduire l'élevage des bovins en plantant d'abord les herbes fourragères le long des fosses anti-érosives.

b) Gestion coopérative et civisme.

- Les cours de gestion coopérative et de civisme seront dispensés par Monsieur MUGABO Jean Pierre, Directeur du Centre.
- La gestion coopérative se rapportera aux notions d'organisation et de gestion des groupements socio-économiques et des Coopératives.
- Le cours de civisme comprendra les notions de géographie et d'histoire du Rwanda, les institutions politiques et administratives, le Manifeste et les Statuts du MRND, les institutions spécialisées, causeries morales, etc...

c) Hygiène et Education Physique.

- Les cours d'hygiène et d'éducation physique seront donnés par Monsieur KAYITARE Jean Baptiste, Instructeur de la Jeunesse muté du CFJ de KIRWA.

d) Français.

- Le cours de français à dispenser se rapportera aux métiers enseignés dans le Centre. Il consistera à l'apprentissage du vocabulaire et du langage techniques propres à chaque métier.
- Chaque instructeur concevra un cours approprié au métier qu'il enseigne.

2. Cours techniques.

Les participants à la réunion ont recommandé une initiation technique pour les jeunes dans les domaines suivants :

a) Maroquinerie et Cordonnerie.

Les cours de maroquinerie et de cordonnerie seront dispensés par Monsieur KAKOZA Moïse qui se consacrera à l'initiation des jeunes au travail du cuir notamment la qualité du cuir, le traitement du

cuir, les produits pouvant être fabriqués à base de cuir, les instruments de travail.

b) Maçonnerie et Menuiserie.

Les cours de maçonnerie et de menuiserie seront donnés par RUTAYISIRE Jean. Il s'agira des notions générales sur l'habitat, le matériel de construction, le matériel technique, les mélanges de ciment, les parties principales d'un bâtiment (fondation, mur,.....).

e) Couture

- Une formation en Couture est aussi indispensable pour aider les jeunes à savoir utiliser les machines intervenant dans le travail du cuir.
- Il faudra recruter d'urgence deux instructeurs tailleurs, améliorer les salles qui servaient de salle de classe avant la réfection et la transformation de la maison d'habitation, fournir quatre nouvelles machines à coudre.

Pour la deuxième année, les jeunes recevront une formation intensive sur les techniques de fabrication de ballons, de maroquinerie, de cordonnerie et de couture. Cette formation devra viser évidemment la spécialisation des jeunes dans ces métiers notamment durant les six derniers mois.

Parallèlement à cette formation, le suivi des jeunes dans leur milieu rural devra être entamé. Pour ce faire, il faudra réexaminer l'horaire des programmes de cours de façon à permettre les jeunes à vivre intensément dans leur milieu et à y former leurs groupements.

Le Ministère appuiera ces groupements dans la mesure de ses possibilités soit en les assistant matériellement, en formant progressivement leurs membres (ce qui ne viennent pas au Centre) ou en leur accordant de petits crédits d'investissement.

IV. Visites du Chef de l'Etat aux CFJ de KISARO, SAKE et GATI.

Le Ministre a informé les participants à la réunion des visites que le Chef de l'Etat effectuera aux CFJ de KISARO, SAKE et GATI en début du mois de juin prochain.